



**Monsieur Jean-Michel BLANQUER**  
Ministre de l'Education nationale  
Ministère de l'Education nationale  
110 rue de Grenelle  
75357 Paris SP 07

SG/NL/CP/2020/2021/16

**Objet : Le contrôle continu, la moins pire des solutions**

Monsieur le ministre,

Non, madame la ministre de la Recherche, non, monsieur le ministre de l'Education nationale, la situation n'a rien de normal dans nos Ecoles depuis déjà plus d'une année. Alors à quoi bon faire semblant ? L'Ecole à la maison, le « distanciel » n'a pas pu permettre de suivre les apprentissages qu'un jeune aurait dû assimiler lors d'une année scolaire « normale ». Et cela vaut aussi bien pour les enfants de CP que pour les jeunes de BTS ou de Bac pro ! Les programmes sont restés inchangés, les attendus n'ont été modifiés qu'à la marge, et pourtant on continue de demander à nos enfants d'être évalués comme ils l'auraient été si nous ne traversions pas une crise sanitaire hors norme.

Rappelons-le, les élèves ne vont pas très bien. Mais en plus du stress généré par cette situation de pandémie, il leur faut gérer celui des examens. Des épreuves qui n'auront jamais aussi bien porté leur nom ! En effet, quelle épreuve d'évaluer ce que nos enfants auront appris durant ces mois de Covid 19, où certains n'auront pas eu de cours en présence, ou si peu, d'autres auront subi des absences d'enseignants non remplacés, ou d'autres encore auront été malades ou auront dû vivre le deuil d'un proche...

Mais de quelle inhumanité sont donc faits nos gouvernants ? Comment peuvent-ils croire que c'est en raison du maintien des épreuves écrites - auxquelles les jeunes auront été mal et inégalement préparés - que leur diplôme ne sera pas déprécié ? Ce qui aidera nos enfants à surmonter ce contexte de crise, ce sont des mesures pour les aider à acquérir les apprentissages qu'ils n'auront pu assimiler durant cette période, pour les soutenir lors de leur entrée sur le marché du travail, pour que leurs salaires ne soient pas revus à la baisse... Ainsi, ce qui soutiendra ces jeunes ce n'est pas le fait de passer à tout prix un examen en présence.

Malheureusement, l'une des rares choses qui ait été aujourd'hui anticipée pour nos enfants est... leur échec ! Sans sourciller, vous, ministres, expliquez à ces jeunes déjà tétanisés par la crise sanitaire que, puisqu'ils n'auront pas été correctement préparés à leurs examens, ils pourront passer des épreuves de... rattrapage ! Pourtant, nous, parents, ce que nous voulons, c'est que l'Ecole apprenne à nos enfants à avoir confiance en eux. Nous ne croyons pas que l'échec soit un stimulateur ; un échec à ces examens risque de les décourager davantage, d'accroître leur mal-être.

La situation sanitaire comme la situation pédagogique ne permet pas d'évaluer correctement nos enfants lors d'examens en présence. Il nous paraît donc qu'une évaluation en contrôle continu, à l'instar de ce qui a été mis en place lors de l'année scolaire 2019-2020, sans épreuves en présence doit être exceptionnellement de mise cette année scolaire 2020-2021.

En comptant sur votre bienveillance, nous vous prions d'agréer nos salutations respectueuses,

Rodrigo ARENAS  
Co-président

Carla DUGAULT  
Co-présidente